



Communiqué de presse

Montrouge, le 18 avril 2017

Un nouveau moyen de paiement ; le Crédit Agricole lance le paiement mobile de proximité sans contact avec Paylib

Depuis le 10 avril, les clients du Crédit Agricole peuvent régler leurs achats en magasin avec leur smartphone et utiliser leur empreinte digitale pour s'authentifier et valider la transaction.

Déjà disponible pour la vente à distance depuis plus d'un an, Paylib permet désormais aux clients du Crédit Agricole de régler leurs achats en magasin en quelques secondes avec leur smartphone. Usage dématérialisé de la carte bancaire, ce service permet, via l'application mobile Ma Carte, d'effectuer des paiements de manière simple, rapide et sécurisée auprès des 600 000 commerçants déjà équipés de terminaux sans contact en France. Dans l'immédiat, ce service est accessible gratuitement aux clients équipés d'un smartphone Android NFC (Near Field Communication) et d'une carte bancaire Mastercard pour régler leurs achats jusqu'à 300 €. L'ouverture du service aux clients du Crédit Agricole détenteurs d'une carte Visa se fera au troisième trimestre 2017.

Le Crédit Agricole a fait le choix d'innover en associant l'authentification biométrique au paiement mobile, afin d'éviter à ses clients de saisir un code : « *Un de nos objectifs est de privilégier la sécurité de nos offres tout en facilitant l'expérience client. La confidentialité des données est également garantie par le Crédit Agricole, véritable tiers de confiance. Payer avec son mobile n'a jamais été aussi facile !* », souligne Bertrand Chevallier, Directeur général de Crédit Agricole Payment Services.



Un bouquet de services exclusifs au Crédit Agricole

Paylib sans contact vient compléter l'offre de services de l'application Ma Carte : alertes, activation et désactivation des plafonds, consultations des garanties assurance et assistance de la carte bancaire, géolocalisation des distributeurs automatiques, gestion des cartes de fidélité, etc.

A propos de Paylib

Proposé par un consortium de 6 grandes banques françaises – le groupe Crédit Agricole, Crédit Mutuel Arkéa, BNP Paribas, La Banque Postale, la Société Générale et le groupe BPCE – Paylib est la solution de paiement qui répond au besoin de simplification et de sécurisation des parcours d'achat en ligne. Les données de la carte sont protégées et restent dans la banque. Paylib est un projet collectif du Groupement des cartes bancaires CB.

Contacts presse

Charlotte de Chavagnac - 01 57 72 11 17 – charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr

Alexandre Barat - 01 43 23 07 31 – alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr

Caroline de Cassagne - 01 49 53 41 72 - caroline.decassagne@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur presse.credit-agricole.com/



[@credit_agricole](https://twitter.com/credit_agricole)